



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

Cette année 2021 est sur le point de s'achever ; elle ne nous laissera pas un souvenir impérissable quant aux « ménagements » auxquels notre corps social pouvait estimer - légitimement - devoir être bénéficiaire. La crise sanitaire et la revalorisation de nos pensions avec une énième sous-indexation ont fortement affecté nos modes de vie avec les attermolements sur les réformes tant attendues de nos systèmes de retraite et de la réversion qui continuent à rendre nos lendemains incertains. Malgré cela, la CFR a fait front à ces difficultés en ne baissant pas sa garde avec le précieux concours de l'ensemble de ses membres toujours plus nombreux à participer à ses travaux notamment grâce à l'installation, dans ses locaux, d'un matériel de visioconférence performant. Aussi, notre optimisme reste intact grâce au soutien de nos membres qui ont connu la concrétisation de leurs actions, propositions et décisions avec notre entrée au Conseil Économique Social et Environnemental.

Le Président, P. Erbs - Le Président d'honneur, F. Bellanger

Réunion du Bureau du 13 Décembre 2021

Actualités : Le dossier « Retraite » et les différentes positions - trop imprécises - qui sont exprimées dans la « cacophonie » actuelle des échanges à la candidature pour l'élection présidentielle de 2022 permet au Bureau de réitérer sa volonté de voir le système universel s'appliquer pour le futur (voir quelques détails donnés ci-après par la Commission « Retraite »).

Tarifs Mutualia pour 2022 : A l'unanimité de ses membres le Bureau donne son accord pour une augmentation des cotisations au contrat de complémentaire santé CFR mis à disposition de ses Fédérations limitée à 2 % pour 2022.

Projet de « Grande Sécu » : Dans son rapport final, le Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM) esquisse quatre scénarios, à débattre, sur l'articulation entre Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et Assurance Maladie Complémentaire (AMC) ; les enjeux découlant de ce projet semblent très loin de faire l'unanimité à tel point qu'un abandon de ce projet est même évoqué. Le Bureau charge la Commission « Santé » de poursuivre la réflexion et le suivi de ce dossier.

Refonte du document d'informations « 4 pages » : Une mise à jour du « flyer » est proposée et validée par le Bureau.

Élection Présidentielle 2022 : Un groupe de travail est constitué pour préparer le texte de la lettre de revendications qui sera adressée aux candidats lorsque ces derniers auront été validés par le Conseil Constitutionnel.

C.D.C.A. Les Fédérations transmettront la liste de leurs membres inscrits dans les Comités Départementaux.

Accès aux services SNCF : Une note présentée par M. Riquier attire l'attention du Bureau sur les difficultés rencontrées lors de l'obtention d'un titre de transport ou de service auprès des opérateurs ferroviaires dont l'accessibilité fait parfois défaut.

Divers : Une réflexion de la Fédération « INITIATIV' Retraite », affiliée à la FNAR, est présentée par Ph. Barbier ; ce projet de propositions intitulé « INITIATIV' pour demain » est accueilli favorablement par le Bureau, notamment dans la prise en compte des préoccupations environnementales qui devront être intégrées dans les réflexions conduites par la CFR.

Commission « Santé » du 29 novembre 2021

Après avoir rendu un hommage mérité et unanime à Jacques Portier qui a conduit avec une grande efficacité les travaux de la commission depuis 10 années consécutives, Michèle Le Goff qui lui succède rappelle les points inscrits à l'ordre du jour :

- **La gestion du contrat Mutualia :** un point est fait sur les résultats au 30 septembre sur 526 contrats en cours et sur l'évolution des cotisations pour 2022 avec une proposition faite au Bureau d'exiger une limitation à 2%.
- **La pandémie Covid-19 et la vaccination :** la nécessité d'une vaccination générale et du rappel (3^{ème} dose) est rappelée.
- **Les points d'actualité :** les consultations des psychologues sont prises en charge par l'assurance maladie obligatoire ; pour le projet de « Grande Sécu », la commission estime qu'il s'agit d'une fausse réponse à une bonne question.

Commission « Retraite » du 13 décembre 2021

L'essentiel des échanges : il a porté sur l'analyse de l'allocution du Président de la République du 9 novembre :

- **sur la relance du chantier de réforme :** se préparer à défendre nos positions aux plus hauts niveaux,
- **sur le thème « sauver la répartition » :** le danger démographique est latent ; se prémunir de toute concurrence avec la capitalisation qui, même si nous n'en sommes pas là, interroge la jeunesse,
- **sur la correction des inégalités :** aller vers un système plus juste en supprimant les régimes dits « spéciaux » a été la position soutenue de longue date par la CFR ; la commission se charge de dresser un tableau évaluant ces inégalités,
- **sur la préservation des pensions avec des principes simples :** le non-respect des accords en vigueur (cf. avenant Agirc-Arrco de dernière minute) doit être combattu constatant que le pouvoir d'achat des retraités est en baisse depuis 7 ans,
- enfin, sur le **report de l'âge légal de départ en retraite**, le Sénat vient de voter de le porter à 64 ans, ce qui rejoint les positions d'économistes, de parlementaires et de la délégation patronale ; la décision officielle est toujours en attente.

Autre dossier évoqué : celui de l'inflation galopante : avec une poussée inédite en France (+ 2,8%) et en zone Euro (+ 4,9%) en novembre et qui pourrait faiblir en 2022 ; elle reste un sujet majeur mais complexe car elle établit un écueil difficile à surmonter, celui de la comparaison de la population des gagnants (les actifs) vs celle des perdants (les retraités) qui, avant 1987, bénéficiaient de la revalorisation de leurs pensions sur l'évolution des salaires toujours plus élevée que celle des prix.